

Certificat

Fabrication de composition retraitée ou recyclée pour profilés de fenêtres en PVC

Le CSTB atteste de la constance de fabrication des compositions citées ci-dessous.

Les exigences sont décrites dans le référentiel de certification QB 34 en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société **PANDO RECYCLAGE**
LES ZELLES – ZI Les Ecorces
88250 LA BRESSE, FRANCE

Usine **EREPLAST**
ZA DE CHANO
38390 PORCIEU-AMBLAGNIEU, FRANCE

le droit d'usage de la marque QB 34, pour les compositions retraitées ou recyclées objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



002/1041

Décision d'admission n°001/1041 du 09 février 2024

Décision d'extension n° 002/1041 du 22 février 2024

Cette décision se substitue à la décision d'extension n°001/1041 du 09 février 2024

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Selon la norme NF EN 12608.1+A1

Constance de production des compositions retraitées ou recyclées destinées aux parties non visibles des profilés de fenêtres en PVC coextrudés

Ce certificat comporte 1 page.

Correspondant :
Direction baies et vitrages
QB 34@cstb.fr

Types de composition :

- RMa

Associées aux sites de démantèlement :

- ATON (1328 Bd de la Libération 13730 ST VICTORET)
- VIT'INSER (25/27 rue Appolinaire Gaspart, 59580 ANICHE)

Pour le CSTB
Pour le Président

Nicolas RUAUX